

Née au Brésil il y a 84 ans, Alice Mousinho est arrivée à Cannes en 2000. Grâce au pack domotique, elle peut demeurer chez elle en toute sécurité.



Service de téléassistance avancée à l'intention des personnes en perte d'autonomie, *Cannes autonomie seniors* et son pack domotique améliorent concrètement la qualité de vie de nos aînés. Avec ce nouveau dispositif mis en œuvre par son Centre communal d'action sociale (CCAS) et inscrit dans la démarche « Smart city » initiée par David Lisnard, la Mairie souhaite favoriser leur maintien à domicile grâce à un équipement innovant qui assure un service d'écoute et d'assistance sans interruption, et une sécurité accrue. Alice, 84 ans, heureuse bénéficiaire de cette technologie de pointe, nous ouvre ses portes.

CANNES AUTONOMIE SENIORS :

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES DE LA D

« Nous devons tout faire pour que nos aînés ne se sentent pas isolés en raison de leur âge ou de leur santé. » Cet engagement en faveur des seniors cannois s'inscrit dans le projet de mandat de David Lisnard. Depuis un an, de nombreuses mesures ont ainsi été prises en ce sens par la municipalité, comme notamment la gratuité des bus pour les plus de 65 ans non imposables, l'extension de l'offre de transports en commun ou encore la création d'un nouveau club Bel Âge République au sein de la villa Les Bleuets. Nouvelle étape dans la volonté municipale de faciliter la vie des personnes dépendantes : la mise en place d'un plan de maintien des personnes âgées à leur domicile, grâce à l'installation d'équipements destinés à faciliter et à sécuriser leur quotidien (voir encadré). Le dispositif, baptisé *Cannes autonomie seniors* a été lancé avec le concours du Centre communal d'action social (CCAS) de la Ville, et confié à la société Vitaris AADC, un des principaux prestataires de téléassistance. « Première ville en France à avoir mis en place ce type de service public, Cannes compte aujourd'hui 147 logements équipés d'un pack domotique » souligne Marie-Christine Repetto-Lemaître, adjointe au maire déléguée aux solidarités et aux personnes âgées et vice-présidente du CCAS.

Rester chez soi en toute sécurité

Parmi eux, celui d'Alice Mousinho, situé à quelques dizaines de mètres de la gare SNCF, dans un quartier vivant en pleine transformation et où cette octogénaire née au Brésil profite de nombreux commerces de proximité. « Ici c'est bien, je n'ai plus besoin de voiture, je peux sortir et aller à pieds à la pharmacie, à la banque, chez le coiffeur, ou au petit marché Gambetta. » Alice a le sourire ravageur et la chaleur communicative de son pays et de sa région d'origine, le Nordeste. Son appartement de plain-pied, bordé d'un petit jardin qu'elle ne manque jamais d'entretenir, est tout aussi accueillant. Mieux, il lui ressemble. Et depuis janvier dernier, elle peut y rester en toute sécurité, et sereine, grâce au pack domotique de la Mairie. « C'est une très bonne chose, elle est très bien surveillée avec ce système, se réjouit



Le Maire de Cannes et les élus délégués aux personnes âgées et à la gérontologie, Marie-Christine Repetto-Lemaître et Jean-Pierre Jardry, aux côtés d'Henriette Robert, une bénéficiaire cannoise de 95 ans.

Porté autour du cou, accroché aux vêtements ou à la ceinture, ce boîtier d'alerte « intelligent » prévient automatiquement la centrale d'assistance en cas de chute.



Cannes autonomie seniors : un pack complet

« Le dispositif Cannes autonomie seniors s'adresse aux personnes âgées et/ou en situation de handicap résidant à Cannes depuis plus de trois mois, et qui souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible », explique Marie-Christine Repetto-Lemaître, adjointe au maire déléguée aux solidarités et aux personnes âgées et vice-présidente du CCAS. Les modalités sont très simples. Une fois que le bénéficiaire est équipé à son domicile, il règle un abonnement mensuel qui varie de 9,13 € à 59,80 €, en fonction de ses revenus et grâce à la prise en charge par le Conseil général et par le CCAS d'une partie de la souscription. Le pack de base comprend : un déclencheur intelligent, qui alerte automatiquement la centrale d'écoute et d'assistance et déclenche l'intervention des secours après avoir pris connaissance de l'état de la personne, avec qui le contact est établi via un terminal de téléassistance, un détecteur d'ouverture du réfrigérateur, qui permet de déceler une baisse anormale de l'activité quotidienne, et un détecteur de fumée. L'installation d'un détecteur de fuites de gaz est également possible selon les besoins, de même que celle d'un système d'automatisation de l'éclairage, qui permet de guider le bénéficiaire la nuit entre la chambre et les sanitaires, et ainsi de limiter le risque de chute. Dernières options de confort : une tablette tactile, et un kit TV, dont l'installation n'est néanmoins pas aidée financièrement par le CCAS.

En cas de besoin, l'abonné peut dialoguer avec le centre d'appel et d'assistance grâce à ce terminal.



sa fille Glauca. Mais avant tout ça c'était la norme, on vivait avec nos grands-parents, il y avait un respect pour la personne âgée qu'on gardait à la maison. Les priver de leur domicile, de leur univers, ça les tue ! » Et vivre, chez elle, le plus longtemps possible, c'est ce qu'avait décidé Alice. « Laissez-moi finir mes jours tranquillement chez moi ! », criait son cœur. Malheu-

« Cannes est la première ville en France à avoir mis en place ce type de service public »

reusement, fin juillet 2014, elle est victime d'un accident vasculaire cérébral. Hospitalisée deux mois à la polyclinique Oxford, cette dynamique Cannoise, aidée et conseillée par sa famille, prend conscience que son autonomie doit être accompagnée. Le CCAS de la Ville est contacté, et la demande d'installation du dispositif de téléassistance avancée est engagée. Après la visite et le diagnostic d'un ergothérapeute (voir encadré), Alice est entrée au pays des merveilles de la domotique.

Un déclenchement en quelques secondes

Dans son univers, heureusement, les changements sont minimes. Sur les murs, les images des siens, les tableaux de son fils Araken, qu'elle

OMOTIQUE

Le détecteur d'ouverture du réfrigérateur, qui permet de déceler une baisse anormale de l'activité quotidienne, peut adresser un signal à la centrale d'écoute et d'assistance.

JULIEN NAVARRE, ERGOTHÉRAPEUTE :

« Déceler les dangers et conseiller pour réaménager le domicile »

Après avoir fait une demande pour bénéficier du service Cannes autonomie seniors, la visite d'un ergothérapeute, spécialiste de l'habitat, est organisée. Julien Navarre, thérapeute libéral, intervient au domicile pour « faire un premier point sur l'entourage de la personne. Je vois si elle est isolée, ou si au contraire elle a de la famille, des amis à proximité ou des voisins capables de lui faire des travaux, des courses ou simplement de la voir. »

Dans un second temps, Julien Navarre établit un diagnostic sur les capacités et incapacités du demandeur, avant de « faire un tour du logement afin de déceler les dangers potentiels ». Ils peuvent exister à cause de tapis gênants ou de fils et câbles électriques mal rangés, de toilettes ou de lits trop bas, etc. « J'apporte des conseils sur les installations possibles, sur la nécessité de refaire une salle de bain, sur les endroits où mettre une barre d'appui, toujours en fonction des capacités de la personne. Je la sensibilise sur ses difficultés actuelles mais aussi à venir, en fonction de sa pathologie. » L'ergothérapeute vérifie enfin que le dispositif répond aux besoins et résout les difficultés relevées, et propose le pack domotique le mieux adapté. Il revient alors vers les services du CCAS de la Mairie, qui procèdent à l'installation des équipements, avec la société Vitaris, chez les bénéficiaires. Une situation vécue par France Picq, dont les deux parents, Gaby et Jules, ont accueilli le pack domotique en janvier dernier. « Mes parents revivent. Ils ne sont plus seuls, ils se sentent mieux chez eux. » France salue d'ailleurs le service global proposé par le CCAS en faveur des personnes âgées : psychologue, assis-



tante sociale, aide-ménagère, infirmière et restauration à domicile : autant de prestations qui participent à l'amélioration des conditions du maintien chez soi.

« Ma maman sort, elle profite d'un psychologue et elle mange équilibré ! C'est très rassurant pour moi ! »



a eu le malheur de perdre « trop jeune », règnent toujours sur l'espace et le temps, au-dessous d'un détecteur de fumée bien discret, un élément aujourd'hui obligatoire dans tous les foyers qui fait partie du pack. Autour de son cou, un petit boîtier blanc et gris est soigneusement fixé sur le revers de sa veste. Alice le manipule avec précaution. « Il ne me quitte plus ! » L'arrière-grand-mère de 84 ans souligne avec enthousiasme son attachement au détecteur de chute portable qui orne sa poitrine. « Je vis, je cuisine, je dors et je me lave avec, c'est devenu mon compagnon ! », s'amuse l'octogénaire. Et comme le plus fidèle des compagnons, l'appareil est « très sensible : si j'ai un petit malaise, si je tombe, ou si j'ai le réflexe d'appuyer sur le bouton, il répond très vite. » Sitôt le détecteur déclenché, le terminal est activé, et la centrale d'appel et d'assistance rappelle Alice en moins de trente secondes. La voix de l'opérateur, tout ce qu'il y a de plus humaine, se fait alors entendre sur haut-parleur. « C'est efficace et très pratique, car je n'ai pas besoin de me déplacer jusqu'au terminal, je peux répondre d'où je me trouve, peu importe la pièce. »

Un dispositif rassurant

Fonctionnant à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit, ces appels d'assistance ont également lieu si une activité anormalement basse du réfrigérateur et donc de l'activité est détectée, mais aussi au moins une fois par semaine, pour s'assurer que le bénéficiaire n'a besoin de rien. « C'est un contact qui fait du bien, même si j'ai la chance de voir du monde, entre ma famille, mes voisins, l'infirmière ou la kiné. Ces appels sont toujours très chaleureux et amicaux, c'est important. » Des contacts réguliers et des témoignages d'attention qui sont indispensables à la qualité du maintien à domicile, tout autant que le sentiment de sécurité procuré par le dispositif, et que le domicile lui-même, qui rassure la personne. Alice, au milieu de sa famille et de son espace vital, de ses tableaux comme de ses livres, est sereine. « J'ai eu huit enfants, dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants, et j'ai le bonheur de pouvoir encore les accueillir ici, chez moi, encore souvent. » Et, comme l'indique un texte écrit en noir sur blanc sur un

« Je vis, je dors et je me lave avec mon boîtier d'alerte. Il ne me quitte plus ! »



En plus du dispositif complet domotique, Alice peut compter sur sa famille, nombreuse, pour veiller sur elle et son maintien à domicile.

petit tableau, dévoilant l'origine – germanique – et la signification de son prénom, elle est désormais armée pour « surmonter le danger ». Grâce au dispositif mis en place par la Mairie de Cannes, de nombreuses autres personnes comme Alice, en perte d'autonomie, peuvent ou vont pouvoir vivre convenablement leur vie le plus longtemps possible. Une mission essentielle de service public et de lutte pour la dignité humaine que David Lisnard et son équipe municipale ont choisi de mener en programmant en parallèle cette année un audit de l'action sociale, « afin de mieux aider ceux qui souffrent, tout en veillant à éviter toute utilisation illégitime de l'argent des impôts et des cotisations », précise le Maire de Cannes.

► Pour bénéficier de ce service, contactez le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique du CCAS de Cannes) au 0800 06 20 20 ou la société Vitaris au 09 69 32 33 31 (appel non surtaxé).



LE PACK DOMOTIQUE EN CHIFFRES

153

packs domotique ont été installés à Cannes, au 22 avril 2015.

6 422

alertes ont été déclenchées depuis la première installation, tous types confondus.

44

de ces alarmes auprès de la centrale d'appel correspondaient à des chutes ou problèmes médicaux.

10

ont conduit à contacter les pompiers pour un transfert à l'hôpital.

9,13 €

est le prix le plus bas possible de l'abonnement mensuel au dispositif, après avoir reçu les aides au financement.

91

personnes seules dont les ressources sont inférieures à 19 201€/an (couple 29 808€) ont bénéficié de ces aides.